VILLE
DU ROEULX
Le Rœulx

ANNEXE X de l'arrêté du Gouvernement wallon
relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution
du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

ENQUETE PUBLIQUE - Dossier SPW / *10018511/MTH.mop*

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement
(Catégorie C)

Concerne la demande de WINDVISION SA (Arnould Nobelstraat 42/3 à 3000 Louvain) pour la construction et l'exploitation d'un parc de 7 éoliennes deux sous-stations électriques avec un transformateur auxiliaire dans chacune d'elles, des chemins d'accès, des aires de montage et la pose de câbles électriques au niveau de la rue de Villers (Mons) et rue de Vellereille-le-Sec (Estinnes).

WINDVISION SA sollicite donc un Permis Unique de Classe 1. Dans le cadre de la procédure de recours, un complément d'étude d'incidences sur l'environnement a été introduit, lequel doit être soumis à la consultation du public, raison de la présente enquête. L'entité du Roeulx est concernée en qualité de commune limitrophe.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale sur rendez-vous, Grand'Place, 1 à 7070 Le Roeulx (☎ :064/310.767) du 05/05/2025 au 13/06/2025.

Le fonctionnaire technique du Service public de Wallonie peut être contacté à l'adresse suivante : SPW-DGO3, Place du Béguinage, 16 à 7000 Mons; ☎ : 065/328.205

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
05/05/2025	13/06/2025	Administration communale 13/06/2025	Collège Communal Grand'Place 1 7070 Le Roeulx

La Bourgmestre,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête chaque jour ouvrable pendant les heures de service et, sur rendez-vous pris au maximum 24h à l'avance, au 064/31.07.67, de 17h à 20:00 et pour ces horaires, uniquement en date du 07/05/2025.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations peuvent également être envoyées par mail aux adresses suivantes : urbanisme@leroeulx.be

Le projet ne doit pas être soumis à évaluation complète des incidences et une étude d'incidences sur l'environnement n'est donc pas nécessaire.

Au Roeulx, le 28 avril 2025

SIGILLUM URBIS RHODENSIS

La Bourgmestre
V. Kulawik